

A REMPLIR POUR TOUTE COMMANDE DE plaque Monument historique ou Site patrimonial remarquable

L'apposition d'une plaque reproduisant le logotype « Monument historique » ou « Site patrimonial remarquable » ne peut se faire que sur un édifice, un espace ou un objet bénéficiant d'une protection au titre du code du patrimoine. Précisez ci-dessous :

NOM ET ADRESSE DE L'ÉDIFICE, DU PARC OU DU JARDIN

TYPE ET DATE DE LA PROTECTION

NB DE PLAQUES

A REMPLIR POUR TOUTE COMMANDE DE plaque nominative

NB DE PLAQUES 15 x 30 cm	TEXTE A COMPOSER (3 lignes maximum)	NB DE PLAQUES 30 x 30 cm	TEXTE A COMPOSER (6 lignes maximum)
(exemple) 2	EGLISE SAINT-MARTIN DE LIÈGE XV ^e et XVI ^e siècles	(exemple) 1	Château de Lastours XII ^e et XVI ^e siècles Ouvert de juin à septembre de 9 heures à 19 heures du mardi au dimanche Visites guidées

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS : REMPART, 1 rue des Guillemites 75004 Paris. Tél 01 42 71 96 55. Fax 01 42 71 73 00

Les logos « Monument historique » et « Site patrimonial remarquable » sont destinés à identifier aux yeux des visiteurs les monuments et sites qui ont été jugés dignes d'être protégés par la loi.

Au 1^{er} janvier 2019, 5 500 plaques « Monument historiques » ont été apposées, toutes vendues depuis 1986 par REMPART.

Le ministère de la Culture a accordé à l'Union REMPART, association nationale du patrimoine, reconnue d'utilité publique, une autorisation pour reproduire, diffuser et commercialiser les logotypes « Monument historique », « Site patrimonial remarquable » et « Jardin remarquable ».

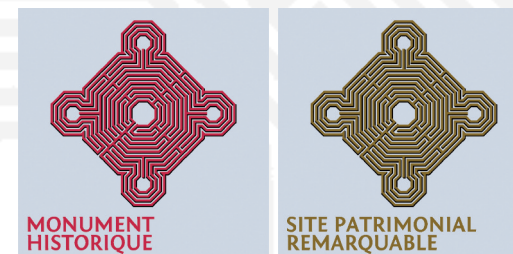
Toute commande concernant les plaques signalétiques doit être adressée à :



REMPART
1 rue des Guillemites
75004 PARIS
www.rempart.com
01 42 71 96 55

INFORMATION, MAQUETTE ET DEVIS :
David Lefrant : lefrant@rempart.com
www.rempart.com / signalétique

La plaque MONUMENT HISTORIQUE et la plaque SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE



La signalisation officielle des édifices et mobiliers protégé au titre des monuments historiques et des espaces classés sites patrimoniaux remarquables

Les logotypes « Monument historique » et « Site patrimonial remarquable »

Le Code du patrimoine prévoit que des immeubles et des objets mobiliers peuvent être classés ou inscrits au titre des monuments historiques et que des villes, villages, quartiers, espaces ruraux et paysages peuvent être classés comme sites patrimoniaux remarquables.

Dans un objectif de valorisation du patrimoine, il a paru nécessaire au ministère de la Culture de créer un logotype permettant d'identifier la présence d'un immeuble protégé au titre des monuments historiques aux yeux du grand public. Le logotype « **Monument historique** » a été créé en 1985. Le labyrinthe de la cathédrale de Reims a inspiré les graphistes chargés de concevoir ce logo. En 2017 il a été modernisé, en même temps qu'était créé le logotype « **site patrimonial remarquable** ».

Les logotypes « monument historique » et « site patrimonial remarquable » ont vocation à être largement diffusés dans les conditions prévues par chacun des règlements d'usage les concernant. L'Union REMPART dispose d'une autorisation du ministère de la Culture pour reproduire, diffuser et commercialiser ces deux logotypes.

Les plaques signalétiques

REMPART vous propose plusieurs produits destinés à la **signalétique des monuments** :

- Une plaque signalétique en tôle aluminium, épaisseur 2 mm, sérigraphiée en relief, à 4 bords pliés, norme ISO 12647, trois couleurs (rouge et noir sur fond gris), format 30 x 30 cm, reproduisant le logotype Monument historique.



Nouveau produit

- Une plaque signalétique en tôle acier, norme EN NF 10209, épaisseur 15/10^{ème}, sérigraphiée émaillée, à 4 bords tombés, trois couleurs (rouge et noir sur fond gris), format 30 x 30 cm, reproduisant le logotype Monument historique.



Produit classique

Les mêmes produits existent pour la **signalétique des sites patrimoniaux**, en trois couleurs jaune et noir sur fond gris.

REMPART vous propose aussi plusieurs produits destinés à **améliorer l'information** :

- Une plaque nominative en tôle acier, norme EN NF 10209, épaisseur 15/10^{ème}, sérigraphiée émaillée, à 4 bords tombés, texte noir sur fond gris, format 30 x 30 cm ou 15 x 30 cm, permettant de préciser le nom de l'édifice, son époque ou toute information susceptible de renseigner le public. **Produit classique**
- des plaques signalétiques, à façon, en tôle acier, norme EN NF 10209, épaisseur 15/10^{ème}, sérigraphiée émaillée, à 4 bords tombés, noir ou couleur sur fond, format libre, avec insertion de texte, image, QR code, etc. ainsi que des plaques signalétiques résistant au milieu salin. Nous consulter pour maquette et devis.



REMPART diffuse également la plaque « **Jardin remarquable** ».

Toutes ces plaques sont livrées avec leur contre-plaque et leur visserie. Une maquette des plaques nominatives et des plaques signalétiques à façon est envoyée à chaque client avant fabrication.

REMPART propose aussi un produit adapté à la **signalétique des objets mobiliers** :

- Une plaque signalétique en tôle acier, norme EN NF 10209, épaisseur 15/10^{ème}, sérigraphiée émaillée, format 10 x 10 cm, reproduisant le logotype Monument historique. **Nouveau produit**
- Elle est livrée avec son kit de collage qui permet de la fixer à proximité de l'objet mobilier à signaler.

B O N D E C O M M A N D E

NOM* _____ PRÉNOM _____

ÉTABLISSEMENT (S'IL Y A LIEU) _____

ADRESSE* _____

CODE POSTAL* _____

TÉLÉPHONE* _____

FAX _____

ADRESSE DE LIVRAISON (SI DIFFÉRENTE DE L'ADRESSE DE FACTURATION) _____

VILLE* _____

FAX _____

E-MAIL* _____

DESIGNATION	PRIX UNITAIRE TTC	NB DE PLAQUES	TOTAL EN EUROS
1 Plaque Monument historique (MH) en tôle alu sérigraphiée en relief	250 € + 12 € (expédition)	(1) (3)	
1 Plaque Site Patrimonial remarquable (SPR) en tôle alu sérigraphiée en relief	250 € + 12 € (expédition)	(1) (3)	
1 Plaque Monument historique (MH) tôle acier sérigraphiée émaillée	150 € + 12 € (expédition)	(1) (3)	
1 Plaque Site patrimonial remarquable tôle acier sérigraphiée émaillée	150 € + 12 € (expédition)	(1) (3)	
1 Plaque Nominative en tôle acier sérigraphiée émaillée / 15 X 30 cm	145 € + 10 € (expédition)	(2)	
1 Plaque Nominative en tôle acier sérigraphiée émaillée / 30 X 30 cm	165 € + 12 € (expédition)	(2)	
1 Plaque Monument historique (MH) en tôle alu sérigraphiée en relief + 1 plaque nominative 15x30	370 € + 15 € (expédition)	(1) (2)	
1 Plaque Monument historique (MH) en tôle acier sérigraphiée émaillée + 1 plaque nominative 15x30	270 € + 15 € (expédition)	(1) (2)	
1 Plaque Monument historique (MH) en tôle alu sérigraphiée en relief + 1 plaque nominative 30x30	390 € + 18 € (expédition)	(1) (2)	
1 Plaque Monument historique (MH) en tôle acier sérigraphiée émaillée + 1 plaque nominative 30x30	290 € + 18 € (expédition)	(1) (2)	
1 Plaque Monument historique (MH) pour objet mobilier / 10 x 10	45 € + 5 € (expédition)		

Tarif valable jusqu'au 31/12/2019 - TVA non applicable (article 293 B du CGI)

(*) : mention indispensable

(1) Rappeler au verso les références de la protection

(2) Préciser au verso le texte de la plaque nominative

(3) Au-delà de 5 plaques MH ou SPR, se renseigner

DATE

SIGNATURE OU CACHET